

Formation continue
des personnels enseignants, conseillers principaux
d'éducation, conseillers d'orientation psychologues

Cahier des charges
2015-2016

DAFPEN

Rectorat de LIMOGES

Plan du cahier des charges 2015-2016

1- Bilan chiffré du dispositif de formation du premier degré	
1.1 Réalisé 2013 – 2014	p.3
1.2 Bilan intermédiaire 2014 – 2015	p.7
2- Bilan chiffré du dispositif de formation du second degré	
2.1. Bilan 2013 – 2014	p.8
2.2. Bilan intermédiaire 2014 – 2015	p.10
3- Cahier des charges du plan de formation 2015-2016	
3.1. Les priorités nationales	p.11
3.2. Les priorités académiques	p.12
3.3. Les finalités de la formation continue	p.13
3.4. Les modalités de formation	p.14
3.5. Les orientations retenues	p.16
3.6. Répartition en volume de la formation du second degré	p.19
3.7. L'organisation	p.19
3.8. Proposition des offres du Plan Académique de Formation	
3.8.1 Second degré	p.21
3.8.2 Premier degré	p.21
Annexe second degré	p.22

1. Bilan chiffré du dispositif de formation du premier degré

(Données issues des extractions EGIDE)

1.1 Volets départementaux 1er degré du plan académique de formation (Réalisé 2013-2014)

Pour l'ensemble de l'académie, sur les 3339 personnels concernés par les actions de formation déclinées dans les volets départementaux :

96% des journées réalisées font l'objet d'une inscription volontaire ou désignée et 99,8% de ces inscriptions sont retenues ;

98% des candidatures retenues font l'objet d'une convocation ou d'une invitation ;

77% des personnels convoqués ou invités assistent à plus de 2/3 de l'action proposée.

Personnes concernées

1er degré 2013-2014		personnes concernées dans les départements		personnes inscrites		personnes retenues		personnes convoquées (non excusées)		personnes présentes		personnes assidues	
Académie de Limoges		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Directeur d'école	D01	657	19,68%	669	20,78%	669	20,83%	667	21,19%	667	22,43%	527	22,98%
Enseignant en classe maternelle	E01	621	18,60%	597	18,55%	596	18,56%	581	18,46%	562	18,90%	462	20,15%
Enseignant en classe élémentaire	E02	1 225	36,69%	1 206	37,47%	1 204	37,48%	1 183	37,59%	1 117	37,56%	858	37,42%
Personnel du secteur ASH	H01-02	227	6,80%	152	4,72%	152	4,73%	148	4,70%	130	4,37%	93	4,06%
Autre personnel (conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants...)	ZZZ	609	18,24%	595	18,48%	591	18,40%	568	18,05%	498	16,75%	353	15,39%
Total		3 339	100,00%	3 219	100,00%	3 212	100,00%	3 147	100,00%	2 974	100,00%	2 293	100,00%
Personnes concernées				96,41%		96,20%		94,25%		89,07%		68,67%	
Personnes inscrites						99,78%		97,76%		92,39%		71,23%	
Personnes retenues								97,98%		92,59%		71,39%	
Personnes convoquées (non excusées)										94,50%		72,86%	
Personnes présentes : présence > 1h												77,10%	
Personnes assidues : présence > 2/3 de la formation													

L'activité gérée par la formation continue se traduit par 9145 journées-stagiaires :

27,5% sont issues de candidatures individuelles ;

72,5% sont issues d'actions à public connu (candidatures désignées ou négociées) ;

Il faut toutefois noter parmi les actions à public connu la formation des professeurs des écoles fonctionnaires stagiaires et la formation statutaire des directeurs d'école qui représentent 32% du volume total de formation ;

Si l'on extrait ces formations institutionnelles du volume total, cela porte à 40,6% le taux de journées réalisées issues de candidatures individuelles.

Type de candidature

1er degré 2013-2014		candidats inscrits		candidats retenus		stagiaires convoqués (non excusés)		stagiaires présents		1 - taux de présence (*)	stagiaires assidus		2 - taux d'assiduité (*)	modules réalisés		journées stagiaires réalisées	
Académie de Limoges		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		nb	%		nb	%	nb	%
1	Avec candidature individuelle	3 290	34,69%	2 640	29,89%	2 288	27,97%	2 040	28,35%	89,16%	1 771	27,75%	77,40%	136	42,63%	2 515	27,5%
3	Sans appel à candidature	6 195	65,31%	6 193	70,11%	5 892	72,03%	5 155	71,65%	87,49%	4 611	72,25%	78,26%	183	57,37%	6 630	72,5%
Total		9 485	100,00%	8 833	100,00%	8 180	100,00%	7 195	100,00%	87,96%	6 382	100,00%	78,02%	319	100,00%	9 145	100,00%

(*) Lire horizontalement : 1 --> Nb stagiaires présents / Nb stagiaires convoqués - 2 --> Nb stagiaires assidus / Nb stagiaires convoqués

Depuis 2008, les « animations pédagogiques » sont intégrées dans le décompte du volume total de formation :

Elles sont le 18/108ème des heures relatives à l'obligation de service des personnels du 1er degré, afférentes au passage de 27 à 24 heures d'enseignement ;

Elles représentent, pour l'année 2013-2014 un volume possible de 10017 journées-stagiaires ;

2296 journées-stagiaires sont gérées par la formation continue.

Forme des actions

1er degré 2013-2014		candidats inscrits		candidats retenus		stagiaires convoqués (non excusés)		stagiaires présents		1 - taux de présence (*)	stagiaires assidus		2 - taux d'assiduité (*)	modules réalisés		journées stagiaires réalisées	
Académie de Limoges		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		nb	%		nb	%	nb	%
B	Stage	2 165	22,83%	1 884	21,33%	1 802	22,03%	1 489	20,69%	82,63%	1 313	20,57%	72,86%	124	38,87%	4 904	53,6%
L	Animation	5 613	59,18%	5 272	59,69%	4 901	59,91%	4 379	60,86%	89,35%	3 924	61,49%	80,07%	151	47,34%	2 296	25,1%
	Autre	1 707	18,00%	1 677	18,99%	1 477	18,06%	1 327	18,44%	89,84%	1 145	17,94%	77,52%	44	13,79%	1 945	21,2%
Total		9 485	100,00%	8 833	100,00%	8 180	100,00%	7 195	100,00%	87,96%	6 382	100,00%	78,02%	319	100,00%	9 145	100,00%

(*) Lire horizontalement : 1 --> Nb stagiaires présents / Nb stagiaires convoqués - 2 --> Nb stagiaires assidus / Nb stagiaires convoqués

Animations : 3339 personnes concernées ≈ 10017 j/stg. // 23% sont gérées avec Gaia ; 67% sont gérées en circonscription.

Depuis la rentrée scolaire 2013 (circulaire 2013-123 du 13-8-2013) les modalités de formation des enseignants prennent en compte le développement d'actions dites hybrides, notamment via la plateforme dédiée M@gistère, dans le cadre des heures relatives à l'obligation de service. Dans ce cadre, l'année 2013-2014 a été consacrée à l'organisation du déploiement du dispositif M@gistère :

- Octobre 2013, premiers parcours dans l'offre nationale ;
- Novembre, mise en place des personnes ressources dans l'académie et dans les départements ;
- Décembre, information – formation des gestionnaires ;
- Janvier, information – formation des membres des groupes de pilotage départemental ;
- Février – mars, formation des formateurs départementaux ;
- Avril – mai – juin, choix, appropriation et adaptation des parcours par les formateurs, première phase de déploiement du parcours « se former à distance »

Pour l'année 2013-2014, 88% des actions de formation se sont tenues en présentiel.

Pour la plus grande part des 12 %, des actions qui ne se sont pas tenues en regroupement présentiel, les modalités comprennent majoritairement les actions d'accompagnement par un tuteur (formation des professeurs des écoles fonctionnaires stagiaires) et l'installation des actions à distance.

Modalités de formation

1er degré 2013-2014		candidats inscrits		candidats retenus		stagiaires convoqués (non excusés)		stagiaires présents		1 - taux de présence (*)	stagiaires assidus		2 - taux d'assiduité (*)	modules réalisés		journées stagiaires réalisées	
Académie de Limoges		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		nb	%		nb	%	nb	%
L	Présentiel	8 995	94,83%	8 359	94,63%	7 759	94,85%	6 870	95,48%	88,54%	6 183	96,88%	79,69%	307	96,24%	8 060	88,14%
R	Autres	490	5,17%	474	5,37%	421	5,15%	325	4,52%	77,20%	199	3,12%	47,27%	12	3,76%	1 085	11,86%
Total		9 485	100,00%	8 833	100,00%	8 180	100,00%	7 195	100,00%	87,96%	6 382	100,00%	78,02%	319	100,00%	9 145	100,00%
(*) Lire horizontalement : 1 --> Nb stagiaires présents / Nb stagiaires convoqués - 2 --> Nb stagiaires assidus / Nb stagiaires convoqués																	

Le volume de formation consacré aux priorités nationales représente 79% du volume total de formation. Les principaux domaines de formation relèvent :

- de la formation des professeurs des écoles fonctionnaires stagiaires pour 35% du volume des actions relatives aux priorités nationales et 28% du volume total ;
- de la maîtrise des fondamentaux et du socle commun pour 37 % du volume des actions relatives aux priorités nationales et 29% du volume total ;
- de l'utilisation du numérique pour 11% du volume des actions relatives aux priorités nationales et 7% du volume total ;
- de la scolarisation et de l'accompagnement des élèves en difficulté, handicapés, pour 8,5% du volume des actions relatives aux priorités nationales et 7% du volume total.

Formations selon les priorités nationales

1er degré 2013-2014		candidats inscrits		candidats retenus		stagiaires convoqués (non excusés)		stagiaires présents		3 - taux de présence (*)	stagiaires assidus		4 - taux d'assiduité (*)	modules réalisés			journées stagiaires réalisées		
Académie de Limoges		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%		nb	%		nb	% (1)	% (2)	nb	% (1)	% (2)
P0	Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	303	4,86%	286	5,01%	229	4,35%	211	4,58%	92,14%	186	4,63%	81,22%	10	4,42%	3,13%	286	3,94%	3,13%
P1	Maîtrise des fondamentaux à l'école : lire, écrire, communiquer, compter	1 318	21,13%	1 119	19,62%	1 023	19,44%	887	19,27%	86,71%	708	17,61%	69,21%	43	19,03%	13,48%	1 049	14,45%	11,47%
P2	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et évaluation des acquis des élèves	2 402	38,50%	2 309	40,48%	2 134	40,55%	1 971	42,83%	92,36%	1 843	45,85%	86,36%	57	25,22%	17,87%	1 612	22,22%	17,63%
P3	Accompagnement des élèves en difficulté	86	1,38%	73	1,28%	72	1,37%	42	0,91%	58,33%	42	1,04%	58,33%	6	2,65%	1,88%	61	0,84%	0,66%
P4	Utilisation du numérique à l'école primaire : évolution des pratiques	913	14,63%	810	14,20%	769	14,61%	572	12,43%	74,38%	488	12,14%	63,46%	35	15,49%	10,97%	656	9,05%	7,18%
P5	Scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage, handicapés et parcours scolaires	118	1,89%	107	1,88%	102	1,94%	98	2,13%	96,08%	97	2,41%	95,10%	14	6,19%	4,39%	559	7,70%	6,11%
P6	Education artistique et culturelle et enseignement : le parcours artistique et culturel de l'élève	599	9,60%	537	9,41%	493	9,37%	430	9,34%	87,22%	355	8,83%	72,01%	26	11,50%	8,15%	311	4,28%	3,40%
P7	Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	112	1,80%	86	1,51%	81	1,54%	79	1,72%	97,53%	66	1,64%	81,48%	6	2,65%	1,88%	66	0,90%	0,72%
P8	Formation des formateurs : ingénierie de l'accompagnement, tutorat, formation ouverte et à distance	70	1,12%	63	1,10%	54	1,03%	52	1,13%	96,30%	43	1,07%	79,63%	15	6,64%	4,70%	92	1,27%	1,01%
P9	Accueil, accompagnement et formation des nouveaux enseignants	318	5,10%	314	5,50%	306	5,81%	260	5,65%	84,97%	192	4,78%	62,75%	14	6,19%	4,39%	2 566	35,36%	28,06%
Total		6 239	100,00%	5 704	100,00%	5 263	100,00%	4 602	100,00%	87,44%	4 020	100,00%	76,38%	226	100,00%	70,85%	7 257	100,00%	79,36%
	Hors priorité	3 248	34,22%	3 129	35,42%	2 917	35,86%	2 593	36,04%	88,89%	2 362	37,01%	80,97%	93		29,15%	1 888		20,64%
	Priorités	6 239	65,78%	5 704	64,58%	5 263	64,34%	4 602	63,96%	87,44%	4 020	62,99%	76,38%	226	100,00%	70,85%	7 257	100,00%	79,36%
	Volume total de formation	9 485	100,00%	8 833	100,00%	8 180	100,00%	7 195	100,00%	87,96%	6 382	100,00%	78,02%	319			9 145		100,00%

(1) Par rapport au volume consacré aux priorités

(2) Par rapport au volume total de formation

(*) Lire horizontalement : 3 --> Nb stagiaires présents / Nb stagiaires convoqués - 4 --> Nb stagiaires assidus / Nb stagiaires convoqués

1.2 Bilan intermédiaire 2014-2015

L'activité prévisionnelle 2014-2015 intègre le potentiel des journées-stagiaires relatives aux 18/108ème des heures afférentes à l'obligation de service des personnels du 1er degré ce qui porte à 14359 le nombre de journées-stagiaires prévues (14751 en 2012-2013 ; 14834 en 2013-2014) :

- 7865 journées-stagiaires sont issues de candidatures individuelles (54,8% contre 27,5% en 13-14);
- 6494 journées-stagiaires sont issues d'actions à public connu, candidatures désignées ou négociées (45,2% contre 72,5% en 13-14) ;
- Il faut toutefois noter que les journées-stagiaires issues de candidatures individuelles intègrent pour une part importante le choix d'un parcours M@gistère pour l'ensemble des personnels concernés (qui pourrait être calculé pour un maximum de 9h x 3339 personnels = 5008,5 journées-stagiaires)

1er degré 2014-2015 Académie de Limoges		modules prévus		journées stagiaires prévues	
		nb	%	nb	%
1	Avec candidature individuelle	112	48,91%	7 865	54,78%
3	Sans appel à candidature	117	51,09%	6 494	45,22%
	Total	229	100,00%	14 359	100,00%

Le volume de formation consacré aux priorités nationales représente 85% du volume total de formation. Les principaux domaines de formation relèvent :

- de la formation des professeurs des écoles fonctionnaires stagiaires pour 19% du volume des actions relatives aux priorités nationales et 16,5% du volume total. La baisse par rapport à 2013-2014 est relative à la suppression dans le protocole de formation de la période des 7 semaines de pratique accompagnée ;
- de la maîtrise des fondamentaux et du socle commun pour 30,5 % du volume des actions relatives aux priorités nationales et 26% du volume total ;
- de la scolarisation et de l'accompagnement des élèves en difficulté, handicapés, pour 11,5% du volume des actions relatives aux priorités nationales et 9,8 % du volume total.
- de l'utilisation du numérique pour 8,5% du volume des actions relatives aux priorités nationales et 7% du volume total ;

1er degré 2014-2015 Académie de Limoges		modules prévus			journées stagiaires prévues		
		nb	% (1)	% (2)	nb	% (1)	% (2)
R0	Accueil et formation nouveaux enseignants : culture professionnelle commune professorat, éducation	7	3,80%	3,06%	2 372	19,38%	16,52%
R1	Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans : les missions de l'école maternelle	10	5,43%	4,37%	1 052	8,59%	7,32%
R2	Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école	48	26,09%	20,96%	3 542	28,95%	24,67%
R3	Ecole primaire : plus de maîtres que de classes, activités complémentaires, conseil école-collège	20	10,87%	8,73%	715	5,84%	4,98%
R4	Evaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle commun	6	3,26%	2,62%	200	1,63%	1,39%
R5	Formation à la laïcité : lutte contre les discriminations, égalité filles-garçons	3	1,63%	1,31%	84	0,69%	0,58%
R6	Réussite éducative : élèves en difficulté d'apprentissage, en situation de handicap	31	16,85%	13,54%	1 410	11,52%	9,82%
R7	Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	9	4,89%	3,93%	226	1,85%	1,58%
R8	Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève	29	15,76%	12,66%	1 602	13,09%	11,16%
R9	Numérique à l'école primaire : évolution des pratiques, accompagnement, tutorat, Foad	21	11,41%	9,17%	1 034	8,45%	7,20%
	Total	184	100,00%	80,35%	12 236	100,00%	85,22%
	hors priorités	45		19,65%	2123		14,78%
	Volume total	229		100,00%	14359		100,00%

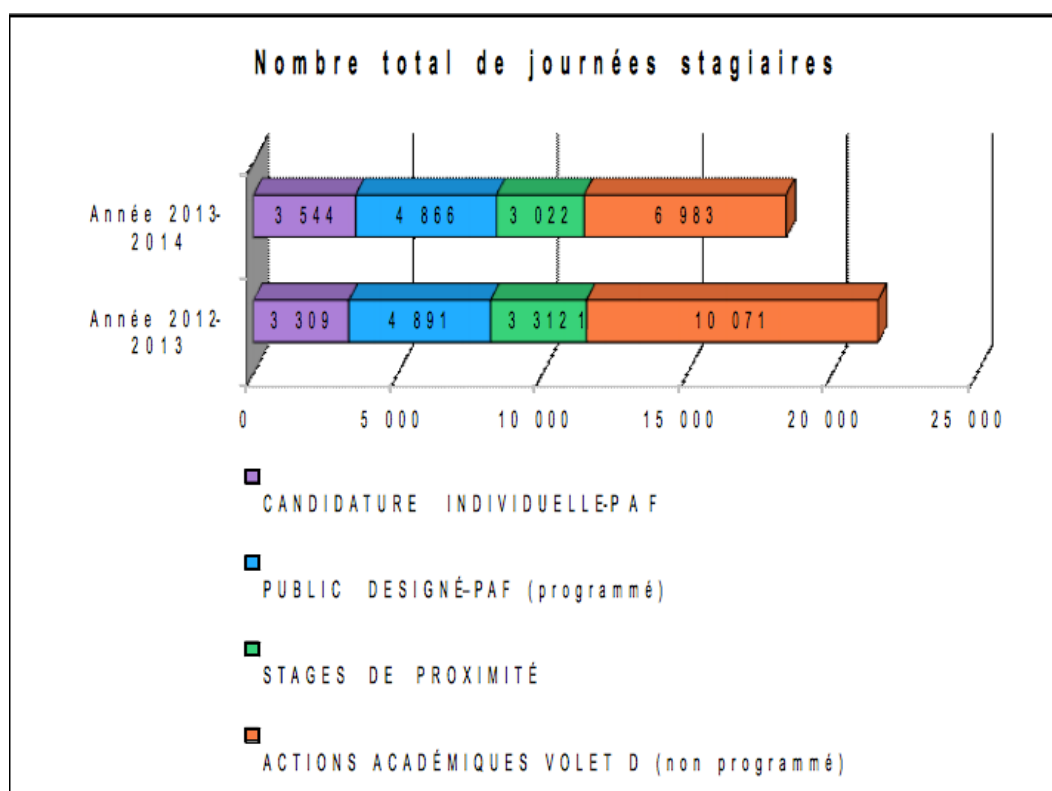
2- Bilan chiffré du dispositif de formation du second degré

2.1- Bilan 2013-2014

2.1.1- Le volume global proposé

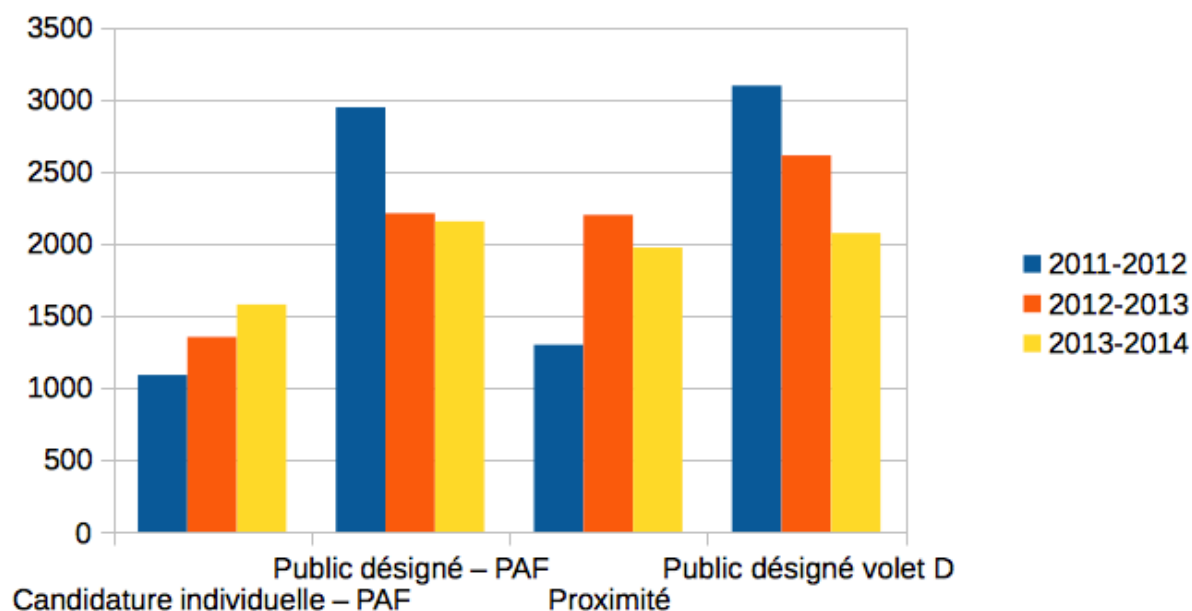
Le volume global proposé de formation est passé de 21 583 journées.stagiaires en 2012-2013 à 18 415 journées stagiaires en 2013-2014 soit une diminution de 14,7 %. Cela s'explique par la diminution du nombre de journées.stagiaires concernant les actions académiques non programmées (volet D), les autres modes de formation restant pratiquement constants. En effet, dans le volet D apparaissait en 2012-2013 la formation des AVS qui, depuis 2013-2014 est gérée par un autre service que la DAFPEN (le GIP) et donc n'apparaît plus dans nos statistiques. La formation C2I2E assez lourde en 2012-2013 s'est allégée l'année suivante.

Nombre total de journées.stagiaires	Année 2012-2013	Année 2013-2014
CANDIDATURE INDIVIDUELLE-PAF	3 309	3 544
PUBLIC DESIGNÉ-PAF (programmé)	4 891	4866
STAGES DE PROXIMITÉ	3 312	3 022
ACTIONS ACADÉMIQUES VOLET D (non programmées)	10 071	6 983
Total :	21 583	18 415



Nombre d'inscriptions aux formations à au moins un module

Le nombre d'inscriptions à au moins un module concernant le PAF en candidature individuelle a augmenté de 17 %. La formation de proximité a diminué de 10 % et le volet D de 20,6 % ce qui confirme le graphique précédent.



2.1.2- Le « réalisé » 2013-2014

Nombre de journées stagiaires réalisées

L'enquête EGIDE permet d'évaluer le nombre de journées stagiaires réalisées pour l'ensemble de la formation. Le « réalisé » tient donc compte de l'absentéisme et de la suppression de certains modules.

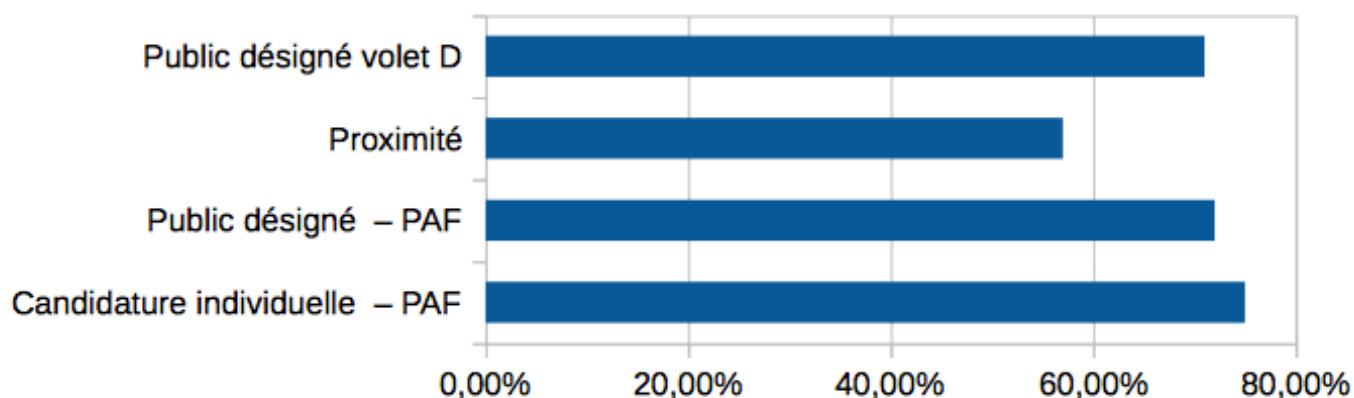
2013-2014				
Modalités	Nombre de modules	% du volume total	Nombre de J.S	% du volume total
Candidatures individuelles (y compris concours interne)	149	18,5 %	2779	21,3 %
Public désigné (PAF et volets D)	404	50 %	8561	65,5 %
Proximité	254	31,5 %	1722	13,2 %
TOTAL	807	100 %	13 063	100 %
Dont PN (priorités nationales)	318	39,4 %	6163	47,2 %

En janvier 2014, EGIDE donnait le « réalisé » de l'année 2012-2013 avec 781 modules et 13 668 J.S. Ainsi le nombre de modules réalisés en 2013-2014 est supérieur à celui des modules réalisés en 2012-2013 (+3,3%). Par contre, le nombre de J.S présente une diminution de 4,4 %.

La part d'actions en faveur des priorités nationales (PN) est passée de 415 modules à 318 modules, soit une baisse de 23,4% (et on note une diminution du nombre de J.S consacrées aux PN de 12,9 %).

Taux de présence aux différentes formations

Les taux de présence aux modalités de formation (volet D et PAF) dépassent 70 %. Le taux de présence faible aux formations de proximité n'est pas représentatif de la réalité et semble être dû à la gestion des feuilles d'émargement.



2.2- Bilan intermédiaire 2014-2015

2.2.1- Le PAF 2014-2015

Le PAF (actions à candidatures individuelles et actions à public désigné) a été élaboré à partir des offres proposées par les différents opérateurs au printemps 2014.

Les opérateurs ont ainsi proposé 395 actions (contre 450 en 2013). Ont été retenues 379 actions dont 205 en candidature individuelle (contre 211 pour le PAF 2013-2014).

2.2.2- Inscriptions individuelles au PAF (hors concours internes)

Pour les 3781 places offertes, il y a eu 3360 inscriptions (Vœux 1, 2 et 3) contre 3741 inscriptions en 2013-2014.

La campagne d'inscription a eu lieu entre mi-septembre et fin octobre 2014.

Cette année encore, ce sont les formations transversales qui recueillent le plus d'inscriptions pour 2014-2015.

Dispositifs recueillant le plus d'adhésion dans le PAF (candidatures individuelles)

intitulé	nombre de modules	Nombre de candidats (tous vœux)	nombre de places prévues	taux de pression
Développement des savoir-être et savoir-faire	12	465	187	249%
Scolarisation et handicap	3	105	44	239%
formations pédagogiques et didactiques	14	468	243	193%
Accompagnement de l'enseignement des langues vivantes	7	226	159	142%
Lutte contre le décrochage scolaire	2	75	55	136%

Certains modules ont recueilli très peu de candidatures (ils ont été supprimés ou « jumelés » à d'autres modules selon la volonté de l'opérateur).

3 - Cahier des charges du plan de formation 2015-2016

Le cahier des charges, écrit en direction des opérateurs du plan de formation des enseignants, CPE et COP, donne les objectifs prioritaires et les orientations auxquels devront répondre les actions de formation proposées dans le plan de formation académique, les actions DAFPEN et les volets départementaux du 1^{er} degré.

Un appel d'offres est poursuivi pour des actions académiques dans le 1^{er} degré.

Les opérateurs pressentis pour l'élaboration du plan de formation sont les corps d'inspection, les missions académiques, l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) fédérant en cela toutes les composantes de l'Université, CANOPE, ...

3.1. Les priorités nationales

Les **priorités nationales** (PN) sont données annuellement par la DGESCO. En 2015-2016, chacune d'elles est déclinée en **thématiques spécifiques** précisées dans l'application GAIA :

Pour le premier degré :

T0	Former en alternance les nouveaux enseignants à la culture professionnelle commune aux métiers du professorat et de l'éducation et valoriser l'accompagnement par les tuteurs et la formation de formateurs.
T1	Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans : les missions de l'école maternelle
T2	Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, appropriation des nouveaux programmes et évaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
T3	Accompagnement du dispositif : « plus de maîtres que de classes », et mise en place du conseil école-collège
T4	Formation à la laïcité : lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité entre les filles et les garçons ...
T5	Mise en place des dispositifs en faveur de la réussite éducative : rythmes scolaires, activités pédagogiques complémentaires, nouvelle politique de l'éducation prioritaire, élèves en situation de handicap, accueil des élèves allophones ...
T6	Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe
T7	Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève
T8	Utilisation du numérique à l'école primaire : évolution des pratiques, ingénierie de l'accompagnement dont le tutorat et la formation ouverte à distance (FOAD)

Pour le second degré :

U0	Former en alternance les nouveaux enseignants à la culture professionnelle commune aux métiers du professorat et de l'éducation et valoriser l'accompagnement par les tuteurs et la formation de formateurs.
U1	Améliorer la continuité des apprentissages du primaire au secondaire : liaison école – collège, prévention de la difficulté scolaire
U2	Accompagnement de l'appropriation des nouveaux contenus d'enseignement. Évaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
U3	Orientation de l'élève au collège et au lycée : parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, Bac -3, Bac +3.
U4	Formation à la laïcité : lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité entre les filles et garçons...
U5	Mise en place des dispositifs en faveur de la réussite éducative : contribution à la nouvelle politique de l'éducation prioritaire, élèves en situation de handicap
U6	Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe
U7	Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève
U8	Développement des usages du numérique dans les établissements et la formation ouverte à distance (FOAD)

Les objectifs des actions de formation devront majoritairement répondre à ces priorités nationales.

3.2 Les priorités académiques

Le projet académique actuel s'achève en 2015 mais de nouvelles priorités sont définies, à la lumière de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche et de la préparation du nouvel acte de décentralisation.

Ainsi, trois grandes ambitions seront au centre de la prochaine stratégie de l'académie :

- Renforcer la performance scolaire : améliorer la réussite de tous les élèves et élever le niveau de qualification ;
- Promouvoir l'attractivité éducative des territoires d'une académie rurale en favorisant l'égalité des chances et l'ambition scolaire des élèves ;
- Faire de l'école un lieu d'épanouissement et d'ouverture.

Ces ambitions inscrivent l'académie dans une dynamique d'élévation du niveau de qualification des jeunes nécessaire à leur insertion sociale et professionnelle.

L'académie de Limoges et l'administration centrale conviennent, dans le cadre de la contractualisation, des objectifs partagés suivants :

Objectif 1 : Renforcer la fluidité, la continuité et la sécurisation des parcours pour chaque élève (Mettre en oeuvre les dispositifs d'accompagnement des élèves, développer la différenciation pédagogique, favoriser l'évaluation pour les apprentissages et le suivi des élèves, améliorer les liaisons inter-cycles, renforcer et valoriser l'école inclusive, prévenir les sorties en cours de formation) ;

Objectif 2 : Mettre en oeuvre un pilotage éducatif en partenariat avec les collectivités territoriales (mettre en place une "académie numérique", favoriser la formation à distance et les formations hybrides, renforcer qualitativement l'utilisation pédagogique des outils numériques, développer les sites, les espaces d'aide et de partage, les visioconférences, pour tous les élèves (ruralité et handicap), favoriser le numérique éducatif dans le cadre de l'éducation artistique, développer les outils numériques pour développer et renforcer le lien famille-école) ;

Objectif 3 : développer un environnement scolaire propice aux apprentissages (développer les parcours artistiques et culturels ; encourager, orienter et accompagner le développement de projets pédagogiques ; mettre en oeuvre des actions de formation qui permettent de développer les compétences des équipes dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle ; renforcer l'ouverture internationale ; développer un partenariat avec un établissement étranger dans chaque établissement ; améliorer le vivre ensemble au sein des écoles et des établissements)

3.3 Les finalités de la formation continue

Conformément à la loi de modernisation de la fonction publique (loi n°2007-148 du 2 février 2007), le plan de formation professionnelle intègre les trois finalités de formation en offrant à chaque agent la possibilité de :

- s'adapter au mieux à un nouvel emploi et à l'évolution du contexte d'emploi
- développer ses compétences professionnelles
- acquérir des nouvelles qualifications et diplômes.

D'autre part, pour renforcer son efficience, la formation répondra également au besoin de :

- former des formateurs (dont les tuteurs conseillers pédagogiques et référents)
- développer les compétences de formateurs
- Poursuivre le travail des ERR, des RF (réseau de formateurs) et ateliers d'échanges de pratiques ...

3.4 Les modalités de formation

- *Au catalogue du PAF second degré et des PDF*

- **Les actions à candidature individuelle (FCI) :** elles sont proposées pour le développement des compétences professionnelles des enseignants, CPE, COP et formateurs et pour l'acquisition de nouvelles qualifications ou diplômes, elles nécessitent l'inscription volontaire de l'agent (voir calendrier).

- **Les actions à public désigné (FPD) :** elles répondent essentiellement aux évolutions institutionnelles et à l'adaptation à l'emploi. Le public est désigné par les inspecteurs, les responsables académiques ou les conseillers pédagogiques chargés de mission, sous couvert de leur hiérarchie. Dans le 1er degré, ces actions pourront faire l'objet d'une négociation avec les enseignants ou les équipes enseignantes constituées.

- **Le volet académique du premier degré :** des actions seront proposées pour former les formateurs, les conseillers pédagogiques et les tuteurs du 1er degré tout particulièrement dans le domaine de la FOAD et des évolutions définies dans la refondation de l'Ecole. Pour ce volet académique, l'opérateur prioritairement sollicité est l'ESPE (voir ci-dessous).

- **Les actions proposées par l'ESPE dans le cadre d'un cahier des charges concertées.** Des réunions entre l'ESPE et les représentants académiques (1er et 2nd degrés) ont permis de « passer commande » auprès de l'ESPE de certaines actions de formation dont :

- dans le cadre des formations certificatives, un module d'accompagnement à la conception et à la rédaction du mémoire des stagiaires sera proposé (notamment pour le CAFIPEMF en complément des accompagnements dispensés dans les départements),
- formation de tuteurs de stagiaires (1^{er} et 2nd degrés),
- formation de formateurs-accompagnateurs (1^{er} et 2nd degrés) : FOAD, gestion éducative de la classe, ...
- formation à l'accompagnement du mémoire des stagiaires,
- formation des personnels d'encadrement dans le domaine du numérique (évolution des pratiques pédagogiques et didactiques, l'élève et le numérique, ...),
- cycle de conférences sur les derniers résultats de la recherche en sciences de l'éducation (adolescent, climat scolaire, éducation prioritaire...),
- formations disciplinaires (actualisation des connaissances, connaissance du monde de la recherche, ...),
- formations diplômantes (mastérisation des enseignants titulaires) dans les domaines disciplinaires ou transversaux (sciences de l'éducation, ASH et accueil des BEP ...),

- actions en faveur de la liaison bac-3, bac+3 et de la poursuite des études dans l'enseignement supérieur,

L'ESPE pourra répondre à ces demandes en proposant ses propres ressources ou, dans un esprit « fédérateur », toute autre ressource de l'enseignement supérieur.

Ces actions seront à destination des enseignants, CPE et COP et/ou en direction des formateurs et personnels d'encadrement.

- Hors catalogue :

a- Les actions de Proximité du second degré (PROX) répondent aux demandes émanant d'équipes pédagogiques d'un établissement ou regroupant des enseignants d'un secteur géographique donné. Les objectifs des formations demandées devront être en relation avec le projet d'établissement ou répondre à un besoin spécifique local (utilisation des TIC, ENT ... ; projet pluridisciplinaire répondant aux priorités nationales et/ou académiques, scolarisation des élèves à besoins particuliers ...). Les liaisons inter-cycle et inter-degré (dont des actions décidées en conseils école-collège) y seront également proposées. Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année scolaire. Elles sont étudiées en comité de pilotage qui se réunit 4 à 5 fois par an.

b - La DAFPEN ou, pour le 1^{er} degré, les DASEN et les IEN, selon les modalités définies par la convention avec l'Université gèrent directement (sans appel d'offres) diverses actions telles que la formation d'enseignants stagiaires, l'aide à l'entrée dans le métier, l'adaptation-reconversion, l'aide et l'accompagnement de professeurs, le tutorat professionnel ...

Pour le second degré, les actions du « **volet D** » (VD), qui ne sont pas programmées au catalogue du PAF, répondent directement à des logiques de formations institutionnelles et, de façon réactive, à des besoins révélés en cours d'année scolaire. Pour ces actions DAFPEN, le public est généralement désigné.

- Formation à distance

Durant l'année 2014-2015, des actions en faveur de la formation hybride sont programmées dans le 1^{er} degré et le 2nd degré :

- formation de formateurs à distance 1^{er} et 2nd degrés (prise en main des outils, conception de parcours et accompagnement des participants),
- poursuite du déploiement de la plate-forme M@gistère dans le 1^{er} degré,
- déploiement progressif de la plate-forme M@gistère dans le 2nd degré,

Pour 2015-2016, les **formations hybrides doivent se développer** tant dans le 1^{er} degré que dans le 2nd degré.

3.5 Les orientations retenues

Les **orientations** pour la formation continue (premier et second degrés) ont été définies à partir des priorités nationales et académiques et des finalités et objectifs de la formation. Une orientation est déclinée **en différents dispositifs dans le second degré (voir annexe pour le second degré)**, dans lesquels s'inscriront les modules proposés par les opérateurs.

Ainsi, sont définies 15 orientations dans lesquelles, **pour le second degré**, sont inscrits les différents dispositifs mentionnés ci-dessous. **Pour le premier degré**, l'élaboration des dispositifs fera suite à la synthèse des appels d'offres, relativement aux notes de cadrage (voir point 3.8.2).

O1	<u>Former des nouveaux personnels d'enseignement et d'éducation</u> Dispositifs : - La formation des tuteurs des stagiaires - La formation des stagiaires en alternance - L'accompagnement des néo-titulaires - L'accompagnement des contractuels et vacataires - L'adaptation à l'emploi des AED et des salariés en contrats aidés
O2	<u>Mettre en œuvre des projets éducatifs et pédagogiques</u> Dispositifs : - La relation pédagogique, la gestion éducative de la classe - Les formations pédagogiques et didactiques (dont l'organisation des apprentissages) - La démarche de projet - le travail en équipe - La pédagogie de l'alternance - L'expérimentation, l'innovation - L'éducation au développement durable - L'enseignement à la santé et à la sécurité au travail - La participation aux stages CERPEP
O3	<u>Accompagner les personnels dans leur quotidien professionnel et leur projet</u> Dispositifs : - Les échanges de pratiques, l'analyse réflexive des pratiques professionnelles - Le développement des savoir-être, bien-être et savoir-faire - L'aide et l'accompagnement des personnels (G2A) - L'adaptation-reconversion - Les formations qualifiantes, diplômantes ou certificatives - Les concours internes

O4	<u>Développer les ressources en formation</u> Dispositifs : - La formation de formateurs (hors numérique) - Les équipes de recherche et de réflexion - Les réseaux de formateurs (hors actions de formations programmées ou VD) - Les séminaires nationaux (PNF) - Formations et séminaires nationaux, inter académiques (hors PNF)
O5	<u>Améliorer la continuité des apprentissages et favoriser la fluidité des parcours</u> Dispositifs : - Les dispositifs d'accompagnement des élèves (AP, AI, PPRE, stages de remise à niveau, stages passerelles, tutorat ...) - La différenciation pédagogique - L'évaluation des acquis et le suivi des élèves - La prévention des sorties en cours de formation - Les liaisons pédagogiques inter-cycles, inter-degrés et conseil école-collège - Le dispositif « plus de maîtres que de classes »
O6	<u>Accompagner l'appropriation des nouveaux contenus d'enseignement, l'actualisation des connaissances disciplinaires et l'évaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</u> Dispositifs : - L'actualisation des connaissances disciplinaires (en dehors des nouveaux programmes) - La poursuite de la réforme du lycée général et technologique (BTS, CPGE, ...) - La poursuite de la rénovation de la voie professionnelle - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture - L'évaluation des élèves au service des apprentissages - La préparation aux nouveaux programmes du collège - Les nouveaux programmes de maternelle - La préparation aux nouveaux programmes de l'école élémentaire
O7	<u>Préparer l'orientation de l'élève au collège et au lycée : parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, Bac -3 , Bac+3</u> Dispositifs : - La mise en place du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel - Les liaisons inter-cycles, inter-degrés - La connaissance du monde professionnel, de l'entreprise et de la vie économique

O8	<u>Former à la laïcité et lutter contre toutes formes de discriminations</u> Dispositifs : - Le principe de laïcité - Lutte contre toutes discriminations : l'égalité des chances ; l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons
O9	<u>Favoriser la réussite éducative : scolarisation des élèves en situation de handicap et contribution à la nouvelle politique de l'éducation prioritaire.</u> Dispositifs : - Le renforcement et la valorisation de l'école inclusive : scolarisation des élèves en situation de handicap (approches transversales et disciplinaires) - L'accueil et l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (EANA, EFIV, EIP) - La prévention de l'illettrisme et la lutte contre la très grande difficulté scolaire - La nouvelle politique de l'éducation prioritaire
O10	<u>Prévenir la violence et améliorer le bien-être et le climat scolaire</u> Dispositifs : - La prévention de la violence : gestion des conflits - Le bien-être et le climat scolaire : bonnes pratiques du "vivre ensemble", CVC, CVL - La connaissance de l'adolescent - L'éducation à la santé, à l'estime de soi ; la prévention, PSC1
O11	<u>Mettre en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle.</u> Dispositifs : - La culture et les arts au service de l'élève ; parcours culturel de l'élève - L'enseignement de l'histoire des arts - La formation des référents culture
O12	<u>Développer les usages du numérique dans les établissements et la formation ouverte à distance (FOAD)</u> Dispositifs : - L'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques disciplinaires - L'usage du numérique dans les actions transversales et éducatives, dans le lien famille-école - L'usage du numérique dans le cadre de l'éducation artistique - La formation par le numérique (favoriser la formation à distance et les formations hybrides) - Le développement et l'utilisation des sites, des espaces d'aide et de partage, d'un ENT, des visioconférences - L'accompagnement pédagogique du collège connecté - La formation des formateurs au numérique

O13	<u>L'ouverture internationale</u> Dispositifs : - Le partenariat avec un établissement étranger dans les établissements scolaires - L'accompagnement des jumelages électroniques (e-twinning)
O14	<u>Le pilotage académique ou départemental de la formation</u> Dispositifs : - Le pilotage de la formation continue du premier degré - Le pilotage de la formation continue du second degré
O15	<u>Les missions de l'école maternelle</u> Dispositifs : - L'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans - La connaissance de la petite enfance

3.6 La répartition en volumes des formations au catalogue PAF (2nd degré)

3.6.1 Volume de formation

La totalité de la formation offerte sera d'environ 110 000 H.S soit environ 18 000 J.S dont la moitié au catalogue PAF. Les formations offertes à candidature individuelle représenteront environ 4500 J.S.

3.6.2 Répartition

Les priorités nationales devront représenter environ 50 % de ce volume soit environ 9 000 J.S
La répartition approximative attendue pour le catalogue PAF **second degré** est donnée dans le tableau **en annexe**.

3.7 L'organisation

Le présent cahier des charges est diffusé, après présentation au CAF et aux CDF, à l'ensemble des opérateurs.

Les réponses à l'appel d'offres se feront en utilisant des fichiers de type « EXCEL » qui seront diffusés largement à l'ensemble des opérateurs.

Les propositions seront étudiées, si nécessaire, en groupe de travail.

La nomenclature du plan académique de formation et des volets départementaux respectera l'organisation par orientations et dispositifs pour le second degré définis dans ce cahier des charges.

L'offre ainsi élaborée sera ensuite saisie dans GAIA.

Les extractions des données qui pourront être réalisées par la DIAL constitueront les catalogues du PAF (1^{er} et 2nd degrés) et des volets départementaux 1^{er} degré qui seront respectivement mis en ligne sur le site académique et les sites départementaux.

Planification :

Périodes - dates	Premier degré	Second degré
Janvier 2015	Présentation du cahier des charges au CDF	
30 janvier 2015	Présentation du cahier des charges au CAF	
Février 2015	Réunion du pilotage académique Élaboration des notes de cadrage relatives aux appels d'offres. Lancement des campagnes départementales d'appel d'offres	Lancement de l'appel d'offres auprès des opérateurs
Mars 2015	Conception et proposition des modules de formation (jusqu'au 30 mars)	Propositions des modules de formation second degré par les opérateurs (jusqu'au 30 mars)
Avril 2015	Synthèses de l'appel d'offre. Etudes de faisabilité – régulations. Ouverture des dispositifs. Élaboration du catalogue des offres. Groupes de travail départementaux : étude des propositions	Etude des offres, début de la saisie dans GAIA, régulation avec opérateurs puis saisie définitive dans GAIA
Mai 2015	Élaboration des maquettes des PDF Saisie des modules dans GAIA	
Fin Juin 2015	Présentation des projets des catalogues PDF en CDF puis CTPD	Présentation du catalogue PAF au CAF
Fin juillet -Début septembre 2015	Mise en ligne des catalogues PDF Première diffusion des dossiers concepteurs	Diffusion en ligne du catalogue PAF
Mi-septembre – fin octobre 2015	Campagne d'inscription CAPD stages	Campagne d'inscription (FCI)
Fin octobre 2015		Campagne d'avis des chefs d'établissement
Novembre 2015		Validation des candidatures

3.8 Les proposition des offres du Plan Académique de Formation

Les opérateurs proposeront leur offre en renseignant un fichier de type « Excel » (voir point 3.7).

3.8.1 Pour le 2nd degré

Pour proposer une offre de formation, l'opérateur devra repérer dans ce cahier des charges l'orientation puis le dispositif dans lesquels s'inscrira cette formation (il mentionnera s'il s'agit ou non d'une priorité nationale et/ou académique). Il précisera l'intitulé du module, le contenu, la modalité de l'action, le nombre de stagiaires (qui ne pourra être inférieur à 15 sauf si la formation exige un groupe plus restreint), le nombre de groupes, les noms des formateurs, les lieux et les dates. Un coût approximatif du module apparaîtra automatiquement sur la fiche.

Le fichier ainsi renseigné sera enregistré impérativement sous le nom proposé automatiquement sur la fiche et sera envoyé à la DAFPEN (adresse indiquée sur la fiche).

3.8.2 Pour le 1er degré

Dans la saisie, les propositions devront :

- Faire apparaître l'orientation du cahier des charges, la priorité nationale, académique et/ou éventuellement départementale auxquelles elles se réfèrent,
- Permettre l'élaboration d'un budget prévisionnel,
- Faire apparaître le type d'organisation (animation pédagogique, stage, etc.) et le type de regroupement (académique, départemental, école, etc.),

Pour chaque offre, les autres champs, requis dans le fichier, devront être remplis avec soin afin de fournir tous les renseignements nécessaires à l'élaboration des catalogues départementaux des offres, qui seront étudiés en groupe de travail, faute de quoi l'offre pourrait ne pas être retenue.

Les animations pédagogiques devront aussi faire l'objet d'offres différenciées, au même titre que les autres actions de formation.

Les notes de cadrage, relatives aux appels d'offres des départements, ainsi que la synthèse de ces offres permettront l'élaboration des dispositifs et la déclinaison de l'ensemble en catalogues.

ANNEXE Second Degré – 2015-2016						
Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (heures.stagiaires)
O1	Former des nouveaux personnels d'enseignement et d'éducation					3200
O1-01	La formation des tuteurs des stagiaires	Former les tuteurs à l'accompagnement des stagiaires en formation par alternance et favoriser la mise en oeuvre de l'analyse de pratique.	DAFPEN - ESPE	X	X	1000
O1-02	La formation des stagiaires en alternance	Former en alternance les nouveaux enseignants et CPE à la culture professionnelle commune aux métiers du professorat et de l'éducation.	DAFPEN - ESPE	X	X	600
O1-03	L'accompagnement des néo-titulaires	Accompagner les enseignants débutants dans leurs pratiques et développer les compétences professionnelles	DAFPEN	X	X	600
O1-04	L'accompagnement des contractuels et vacataires	Former les personnels contractuels et vacataires pour l'adaptation à leur emploi	DAFPEN			600
O1-05	L'adaptation à l'emploi des AED et des salariés en contrats aidés	Former les AED et salariés en contrats aidés pour l'adaptation à leur emploi	CVS - PVS - DSDEN			400

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O2	Mettre en œuvre des projets éducatifs et pédagogiques					5300
O2-01	La relation pédagogique, la gestion éducative de la classe	Former à l'instauration d'une relation propice aux apprentissages et à l'implication des élèves	E.FAUCON	X	X	600
O2-02	Les formations pédagogiques et didactiques (dont l'organisation des apprentissages)	Aider les enseignants à mettre en œuvre des pratiques pédagogiques et didactiques au service de la réussite des élèves.	Doyens des corps d'inspection			2000
O2-03	La démarche de projet - le travail en équipe	Former à la démarche de projet (aspect méthodologique, travail en équipe et en partenariat, enjeux pédagogiques)	Doyens des corps d'inspection		X	800
O2-04	La pédagogie de l'alternance	Former à la pédagogie de l'alternance (mise en cohérence et articulation entre deux rapports aux savoirs et aux savoir-faire, approches pratique et théorique)	J.C PONTHER			800
O2-05	L'expérimentation, l'innovation	Accompagner les équipes dans l'innovation et/ou l'expérimentation	J.PAUL			500
O2-06	L'éducation au développement durable	Accompagner les équipes dans l'enseignement ou les projets relatifs au développement durable	Référent EDD			400
O2-07	L'enseignement à la santé et à la sécurité au travail	Dans les filières professionnelles : former à la prévention des risques professionnels ; former aux monitorats SST et PRAP - Convention CARSAT.	V.JOCHUM			200
O2-08	La participation aux stages CERPEP	Actualiser et renforcer les compétences professionnelles en relation avec le monde de l'entreprise	DAFPEN-Corps d'inspection			

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O3	Accompagner les personnels dans leur quotidien professionnel et leur projet					9000
O3-01	Les échanges de pratiques, l'analyse réflexive des pratiques professionnelles	Proposer aux équipes un espace d'échanges ou d'analyses réflexives autour d'un thème spécifique transversal ou disciplinaire	DAFPEN / ESPE			500
O3-02	Le développement des savoir-être, bien-être et savoir-faire	Développer des savoir-faire et savoir-être pour être mieux dans son quotidien professionnel.	V.GUGGIARI		X	2500
O3-03	L'aide et l'accompagnement des personnels (G2A)	Aider et accompagner les professeurs en difficulté passagère.	DAFPEN			
O3-04	L'adaptation-reconversion	S'adapter à l'évolution du métier ; accompagner la reconversion professionnelle.	DAFPEN			
O3-05	Les formations qualifiantes, diplômantes ou certificatives	Permettre la formation au 2 CASH, au C2i2e et à une DNL ; permettre la « mastérisation ».	DAFPEN / ESPE			1500
O3-06	Les concours internes	Permettre la préparation aux concours internes.	DAFPEN / ESPE			4500

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O4	Développer les ressources en formation					5400
O4-01	La formation de formateurs (hors numérique)	Renforcer les compétences « métiers » des formateurs.	DAFPEN / ESPE			1200
O4-02	Les équipes de recherche et de réflexion (ERR)	Produire des outils de formation, impulser des formations.	DAFPEN / ESPE			2400
O4-03	Les réseaux de formateurs (hors actions de formations programmées ou VD)	Produire des outils pour la formation, impulser et animer des actions de formation (actions hors stages : préparation, échanges, diffusion sur le site disciplinaire, ...)	DAFPEN			800
O4-04	Les séminaires nationaux (PNF)	Former des formateurs dans le cadre d'actions nationales pilotées par la DGESCO	DAFPEN - DAFPE			
O4-05	Formations et séminaires nationaux, inter académiques (hors PNF)	Former des formateurs dans le cadre d'actions de formations nationales (hors PNF).	DAFPEN - DAFPE			1000

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O5	Améliorer la continuité des apprentissages et favoriser la fluidité des parcours					3900
O5-01	Les dispositifs d'accompagnement des élèves (AP, AI, PPRE, stages de remise à niveau, stages passerelles, tutorat ...)	Former à ces modalités d'accompagnement et de prise en charge individuelle des élèves tout au long de la scolarité.	F.BARRIE	X	X	1000
O5-02	La différenciation pédagogique	Renforcer la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée dans toutes les classes afin que les élèves puissent acquérir les apprentissages à leur rythme	P.COUTURE	X	X	1000
O5-03	L'évaluation des acquis et le suivi des élèves	Favoriser la mise en place d'une évaluation des acquis afin de proposer des activités de régulation.	P.COUTURE	X	X	800
O5-04	La prévention des sorties en cours de formation	Renforcer les actions de prévention des sorties des élèves en cours de formation.	E.GARNIER	X	X	600
O5-05	Les liaisons pédagogiques inter-cycles, inter-degrés et conseil école-collège	Établir des liaisons pédagogiques inter-cycles et inter-degrés pour favoriser la continuité des apprentissages.	DOYENS des corps d'inspection	X	X	500

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O6	Accompagner l'appropriation des nouveaux contenus d'enseignement, l'actualisation des connaissances disciplinaires et l'évaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture					9200
O6-01	L'actualisation des connaissances disciplinaires (en dehors des nouveaux programmes)	Actualiser et approfondir les connaissances disciplinaires	DOYENS des corps d'inspection			3500
O6-02	La poursuite de la réforme du lycée général et technologique (BTS, CPGE, ...)	Poursuivre la formation aux nouveaux programmes du LGT et faire évoluer les pratiques pédagogiques adaptées à ces évolutions réglementaires.	DOYEN IA-IPR	X		1500
O6-03	La poursuite de la rénovation de la voie professionnelle	Poursuivre la formation aux nouveaux programmes ou référentiels du LP et développer les pratiques pédagogiques adaptées à ces évolutions réglementaires.	DOYEN IEN-ET/EG/IO	X		900
O6-04	Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Informier et former les équipes pédagogiques à la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	F.DUPOUX	X	X	1200
O6-05	L'évaluation des élèves au service des apprentissages	Mise en œuvre d'une évaluation positive favorisant les apprentissages et valorisant les progrès des élèves.	DOYENS des corps d'inspection	X	X	1200
O6-06	La préparation aux nouveaux programmes du collège	Informier et former les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des nouveaux programmes du collège	DOYEN IA-IPR	X	X	900

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O7	Préparer l'orientation de l'élève au collège et au lycée : parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, Bac -3, Bac +3					2200
O7-01	La mise en place du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel	Informier, former pour la mise en œuvre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.	J-J.HENault	X	X	800
O7-02	Les liaisons inter-cycles, inter-degrés	Établir des liaisons inter-cycles et inter-degrés améliorant la fluidité des parcours et l'aide à l'orientation.	J-J.HENault	X	X	700
O7-03	La connaissance du monde professionnel, de l'entreprise et de la vie économique	Aider à mettre en place des projets pour mieux connaître l'environnement professionnel et économique. Développer les partenariats et prévenir les stéréotypes.	E.GARNIER	X	X	700

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O8	Former à la laïcité et lutter contre toutes formes de discriminations					1500
O8-01	Le principe de laïcité	Informier, former pour assurer le respect des valeurs républicaines de l'école et notamment le principe de laïcité.	E.LAFFARGUE	X	X	800
O8-02	Lutte contre toutes discriminations : l'égalité des chances ; l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons	Informier, former pour assurer le respect des valeurs républicaines de l'école et notamment la lutte contre toutes discriminations.	E.LAFFARGUE	X	X	700

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O9	Favoriser la réussite éducative : scolarisation des élèves en situation de handicap et contribution à la nouvelle politique de l'éducation prioritaire					3000
O9-01	Le renforcement et la valorisation de l'école inclusive : scolarisation des élèves en situation de handicap (approches transversales et disciplinaires)	Aider les équipes à construire des parcours individualisés ; aider chaque enseignant à élaborer un parcours didactique dans sa discipline ; informer les équipes sur les différents troubles ; développer les relations avec les autres structures.	M.LACOMBE	X	X	1000
O9-02	L'accueil et l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (EANA, EFIV, EIP)	Accompagner, aider les équipes dans l'accueil et l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (allophones, enfants de familles itinérantes et de voyageurs, élèves intellectuellement précoces).	M.LACOMBE	X	X	700
O9-03	La prévention de l'illettrisme et la lutte contre la très grande difficulté scolaire	Informer, former et donner des outils aux équipes pour répondre à la très grande difficulté scolaire liée aux troubles de l'apprentissage, aux troubles du comportement.	F.BARRIE	X	X	600
O9-04	La nouvelle politique de l'éducation prioritaire	Informer et accompagner les équipes pour mettre en œuvre la nouvelle politique de l'éducation prioritaire.	E.LAFFARGUE	X	X	700

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O10	Prévenir la violence et améliorer le bien-être et le climat scolaire					2300
O10-01	La prévention de la violence : gestion des conflits	Informier, former dans le domaine de la prévention de la violence et de la gestion des conflits.	E.FAUCON	X	X	700
O10-02	Le bien-être et le climat scolaire (bonnes pratiques du "vivre ensemble", CVC, CVL ...)	Informier, former dans le domaine du bien-être et le climat scolaire.	P.ESCOLA	X	X	500
O10-03	La connaissance de l'adolescent	Actualiser, renforcer les connaissances autour de l'adolescent afin de mieux l'accompagner.	C.GARCIA			300
O10-04	L'éducation à la santé, à l'estime de soi ; la prévention, PSC1	Sensibiliser aux notions de santé et d'estime de soi à travers son enseignement ; contribuer au développement de la santé des élèves.	C.GARCIA			800

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O11	Mettre en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle					3800
O11-01	La culture et les arts au service de l'élève ; parcours culturel de l'élève	Informier, former, accompagner les équipes pour construire le parcours artistique et culturel de l'élève.	J-F.LE VAN	X	X	2200
O11-02	L'enseignement de l'histoire des arts	Poursuivre le développement des connaissances et des compétences des enseignants pour l'enseignement de l'histoire des arts.	J-F.LE VAN			900
O11-03	La formation des référents culture	Informier, former les référents culture.	J-F.LE VAN			700

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O12	Développer les usages du numérique dans les établissements et la formation ouverte à distance (FOAD).					5900
O12-01	L'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques disciplinaires	Aider à la mise en œuvre de l'usage du numérique dans les enseignements disciplinaires.	DAN	X	X	1000
O12-02	L'usage du numérique dans les actions transversales et éducatives, dans le lien famille-école	Aider à la mise en œuvre du numérique dans l'établissement et dans le lien avec les familles.	DAN	X	X	1000
O12-03	L'usage du numérique dans le cadre de l'éducation artistique	Aider à la mise en œuvre du numérique dans les projets artistiques.	DAN	X	X	400
O12-04	La formation par le numérique (favoriser la formation à distance et les formations hybrides)	Former les professeurs, CPE et COP par le numérique.	DAN	X	X	1000
O12-05	Le développement et l'utilisation des sites, des espaces d'aide et de partage, d'un ENT, des visioconférences	Aider les équipes pédagogiques à l'utilisation pédagogique de l'ENT.	DAN	X	X	1000
O12-06	L'accompagnement pédagogique du collège connecté	Aider à la mise en œuvre des projets numériques dans le collège numérique.	DAN	X	X	400
O12-07	La formation des formateurs par le numérique	Former des gestionnaires et des formateurs à la formation par numérique	DAN	X	X	1100

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O13	L'ouverture internationale					1000
O13-01	Le partenariat avec un établissement étranger dans les établissements scolaires	Développer une culture de projet, de partenariat pour permettre aux personnels et aux élèves de s'ouvrir à d'autres cultures.	P.ESCOLA		X	700
O13-02	L'accompagnement des jumelages électroniques (e-twinning)	Favoriser l'ouverture à d'autres cultures à l'aide de moyens de communication numériques.	P.ESCOLA		X	300

Orientation	Libellé dispositifs	Description	Coordonnateur	PN	PA	PAF (h.S)
O14	Le pilotage académique ou départemental de la formation					
O11-01	Pilotage de la formation continue du premier degré	Mettre en œuvre un pilotage et une ingénierie de la formation continue du premier degré.	DAFPEN			
O11-02	Pilotage de la formation continue du second degré	Mettre en œuvre un pilotage et une ingénierie de la formation continue du second degré.				